

COMPTE-RENDU

Mardi 24 février 2026

12 PRÉSENTS

▪ En présentiel

- Romain Baret - CGT Spectacle
- Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble
- Pierre Desmaret - FO
- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- Léna Léonard - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- Marie-Laurence Sakaël - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

▪ En distanciel

- Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images
- Fanny Dechenaud - Afdas
- Bertrand Furic - Jazz(s)RA
- Amélie Guillermet - SMA / Grand Bureau
- Nadine Makris - Syndeac
- Ubavka Zaric - DRAC ARA

EXCUSÉS

- Sophie Chermat - DREETS ARA
- Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires
- Lisanne Lagourgue - Collectif des Marionnettistes en AURA

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ	2
LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL	3
> Étude : version définitive du questionnaire, diffusion et calendrier de réalisation.....	3
> Validation du contenu de la ressource (voir document en PJ).....	3
POURSUITE DE LA DÉMARCHE EN DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	4

TOUR D'ACTUALITÉ

Nadine Makris - Syndeac : pas mal d'inquiétudes concernant l'AFDAS, le FONPEPS, le CASC-SVP et FNAS : un modèle de solidarité est en train de s'effondrer. Un appel à la grève a été lancé pour le mercredi 25 février. Par ailleurs, un questionnaire à destination des candidats aux élections municipales est en ligne : <https://culture-et-municipales2026.fr/>.

Amélie Guillermet - SMA / Grand Bureau : le SMA est signataire de la [Lettre ouverte de l'intersyndicale du spectacle vivant public à l'attention du Premier ministre](#) datée du 16 février 2026. Par ailleurs et dans la perspective des élections municipales, le SMA a diffusé le plaidoyer [Musiques actuelles en campagne !](#) et des [Perspectives 2026](#), et a sollicité les partis sur leur programme culturel, au national et dans une vingtaine de villes françaises.

Côté Grand Bureau, mêmes inquiétudes que le SMA (budgets, FONPEPS...) mais aussi des craintes sur la santé des réseaux musiques actuelles régionaux, qui envisagent un DLA pour partager des ressources.

Concernant l'AFDAS, des changements sont en cours, pour les centres de formation notamment. Plusieurs pistes de travail sont en cours d'étude : adaptation des aides aux quotients familiaux, répartition des budgets en quadrimestre...

Pierre Desmaret - FO : la proposition du MEDEF d'augmenter les heures d'affiliation des intermittents a été formulée dans le cadre des discussions sur les ruptures conventionnelles. Le MEDEF a demandé un chiffrage de l'impact d'une augmentation de 50h sur les annexes 8 et 10. L'étude a été portée au niveau interprofessionnel : pour l'Unédic, cela toucherait 10 000 personnes (33 000 selon la CGT), principalement fléchées sur l'annexe 10 puisque les artistes ont une capacité moindre à faire leurs heures (mais recul des productions audiovisuelles dans le public et le privé, ce qui aura rapidement des conséquences pour l'annexe 8). Appel à mobilisation demain, à relayer au maximum même si le cadre de négociation ne devrait pas porter sur les annexes 8 et 10. Dans le contexte de recul des subventions (hier, nouvelle annonce de baisse : - 60% du Département de la Gironde), ça n'est pas le moment de revoir les critères de l'assurance chômage.

Par ailleurs, une intersyndicale (FO, CFA CGT, SYNAVI) a interpellé les candidats aux élections municipales de la Ville de Lyon : seule Lutte Ouvrière a répondu pour l'instant.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : la campagne d'interpellation des candidats aux municipales [Service public de la culture - un choix politique pour l'avenir](#) est une initiative collective de l'Union syndicale d'employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV), qui regroupe Scène Ensemble, Les Forces musicales et le Syndeac.

Il semblerait que l'exécutif régional ait suspendu toutes les aides à la culture dans l'attente d'informations concernant les dotations de l'Etat : cela revient à affirmer politiquement que la culture est une variable d'ajustement. Toutes les attributions budgétaires vont être retardées, tout le monde est donc concerné.

Romain Baret - CGT Spectacle : ce mardi 24/02, la CGT Spectacle est mobilisée pour défendre la liberté de manifester aux côtés de Sébastien, militant mis en garde à vue "préventive" la veille d'une journée de mobilisation très importante et dont le procès se tient à Lyon. Demain mercredi 25/02, nous manifesterons contre les propositions du MEDEF (rdv à 9h devant la Maison de la danse). Nous avons réévalué le nombre d'intermittents touchés à 33 000, incluant ceux qui le seront définitivement et ceux qui le seront temporairement.

Un questionnaire a été envoyé aux candidats aux élections pour les Villes de Lyon et Villeurbanne et pour la Métropole de Lyon. Une conférence de presse aura lieu le lundi 2/03 à la Bourse du Travail.

Pierre Desmaret - FO : la proposition du MEDEF va au-delà de la demande d'économie à réaliser par régime d'assurances chômage émise par l'Etat.

Une série documentaire de 4 épisodes a été tournée pendant les négociations de l'automne 2024 entre les organisations représentatives des salariés et des employeurs : [Au cœur des négociations d'assurance chômage](#). Les négociations de 2027 seront présidées par la CFDT.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : nous avons récemment assisté à une présentation de l'[étude de l'Afdas](#) par Jean Condé, sur :

- Les besoins en métiers et en compétences dans les secteurs culture et spectacle
- Les grandes tendances qui transforment les activités professionnelles
- Les perspectives à horizon 2026

C'était vraiment très intéressant, ça pourrait être pertinent de l'inviter, dans le cadre d'un webinaire inter-COREPS peut-être ?

Pierre Desmaret - FO : quand est-ce que les chiffres 2025 de France Travail seront disponibles ?

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : avec une année de décalage.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

> ÉTUDE : VERSION DÉFINITIVE DU QUESTIONNAIRE, DIFFUSION ET CALENDRIER DE RÉALISATION

Comme convenu lors de la dernière réunion, Anne, Romain et Céline ont finalisé le questionnaire (y compris le texte introductif) et il a été validé par Sophie Chermat (DREETS), il est disponible ici : <https://bit.ly/4sfjHob>

Proposition de calendrier, validée par le GT

- Diffusion : à partir du 25 février 2026 et jusqu'au 29 mars 2026
- Premières tendances (et éventuelle prolongation du délai de réponse) : GT du 31 mars 2026
- Analyse des réponses et diffusion de l'étude (incluant les ressources) : avril > juin 2026

Nadine Makris - Syndeac : qui va se charger de l'étude des données recueillies ?

Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : je vais centraliser les réponses et commencer leur traitement, il serait souhaitable qu'un sous-groupe soit constitué pour y travailler avec moi, l'idée étant de mettre le sujet à l'ordre du jour du GT du mois de mai, puis de valider l'étude lors du GT de juin.

Pierre Desmaret - FO : je n'étais pas très pour cette idée mais c'est bien de montrer au MEDEF qu'on est actif en matière de lutte contre le travail illégal.

Diffusion

- Agence Auvergne-Rhône-Alpes : page d'accueil site + réseaux sociaux + newsletter COREPS
- France Travail : réseaux sociaux
- Syndicats de salariés et organisations d'employeurs membres du COREPS : chaque organisation est invitée à diffuser le questionnaire auprès de ses membres

> VALIDATION DU CONTENU DE LA RESSOURCE

Parmi les ressources ont été identifiés :

- Des documents-cadre :
 - o Convention nationale de 2024
 - o Convention régionale Occitanie
- Des documents d'information divers, émanant des ministères du Travail et de la Culture, du GUSO, des organisations syndicales...
- Le groupe missionne Céline pour sélectionner les documents les plus pertinents par rapport à nos objectifs, en limitant les redondances.

POURSUITE DE LA DÉMARCHE EN DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Trois pistes de travail ont émergé de nos échanges du 29 janvier dernier :

- Etat des lieux des actions mises en œuvre, notamment les dispositifs d'insertion professionnelle
- Echanges avec les responsables des établissements pour contribuer aux maquettes pédagogiques
- Création d'outils pour accompagner les jeunes professionnels

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : par rapport à ces réflexions, il serait peut-être pertinent qu'on invite l'ANESCAS, association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène, que nous avons rencontrée au CNSMD avec Antoine Galvani et Sabine Danquigny. Ça intégrerait une tête de réseau dans notre groupe de travail et nous éviterait d'aller chercher les structures nous-mêmes, donc de faire des impairs dans les structures invitées. S'adresser à une fédération nous permettrait aussi d'avoir une vision macro, et qu'elle assure un relai pour les structures indisponibles.

Pierre Desmaret - FO : j'étais présent à la 1^{ère} réunion, où se sont posées les questions de la présence des syndicats et de l'identification des enjeux sociaux, au-delà des questions techniques. L'enseignement supérieur implique la modélisation d'un certain nombre de dispositifs, il serait souhaitable d'intégrer du temps d'expression syndicale (sans prosélytisme). Comment aller au-delà du coup par coup et trouver ce temps et les moyens pour le financer ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : l'ANESCAS a peu d'écoles dans la région, et uniquement des structures qui sont dans le périmètre du ministère de la Culture. L'anPad - Association National des Professeurs d'Art Dramatique serait peut-être une entrée intéressante, et Conservatoires de France pour les musiciens ? Ça pose quand même la question de la représentativité. Je pense aussi que ce serait bien d'associer l'[AFUT - Association Francophone des Futur·e·s Usager·ère·s du Théâtre](#), qui réunit les élèves de 17 écoles nationales supérieures francophones de théâtre : ça permettrait d'avoir le regard des élèves, et de voir avec eux ce qu'il y aurait à inventer.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : on aura presque les mêmes en invitant les associations, mais au moins ils pourront diffuser les informations à leurs membres.

Bertrand Furic - Jazz(s)RA : ce sujet nous préoccupe énormément au sein de la FNEIJMA, on passe notre temps à rappeler les cadres et enjeux d'emploi, les enjeux sociétaux (VHSS, transition écologique...) tout au long de nos cursus. Avec Jazz Action Valence, on participe aux côtés du CEFEDM et du CFMI au projet de Campus des métiers et des qualifications (CMQ) "métiers de la création".

Par ailleurs et comme vous le savez, Sarah Battegay quitte la région, la représentation du SMA est donc vacante. Alice Rouffineau, directrice de Jazz Action Valence, devrait se porter candidate à ce titre et/ou au titre de la FNEIJMA qui pourrait rejoindre le COREPS.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : j'ai le sentiment qu'on a beaucoup d'axes de travail qui sont de l'ordre du répertoire mais qu'on s'est éloigné de notre problématique initiale sur la responsabilité sociale des directions, et de notre objectif de faire des préconisations pour essayer d'éviter la souffrance au travail. A ce stade, il me semble qu'on doit clarifier nos objectifs, se redonner un cap. Et je pense que les établissements supérieurs ne doivent pas être nos seuls interlocuteurs.

On est parti d'exemples très précis de souffrance au travail, qui ont soulevé des questionnements : est-ce qu'il y a un problème dans les recrutements, est-ce que ces questions sont mentionnées dans les feuilles de route des candidats ? est-ce que la formation initiale ou continue répond à ces questions ? comment fait-on avec des directions qui ont en place pendant 10, 15 voire 20 ans ? Il ne s'agit pas que du droit du travail, et on sait que les directions sont prises en étau entre élus/gouvernance, équipe salariée, publics... On n'est surtout pas là pour faire l'audit des établissements d'enseignements supérieurs.

Fanny Dechenaud - Afdas : deux réflexions se juxtaposent : la première, exprimée dans le cadre du COEF, sur le besoin de certaines organisations de se mettre en lien avec les établissements supérieurs par rapport à l'adéquation entre les formations et la réalité professionnelle, et une deuxième dans le cadre du GT Emploi Formation sur les informations à transmettre aux étudiants. Depuis un certain temps, il y a un mélange entre les deux.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : on a fait un travail collectif sur les directions, je ne sais pas si on en a conservé des traces. En tout cas nos premiers échanges datent de février 2024. Beaucoup de personnes n'étaient pas dans le GT à ce moment-là, ça vaudrait la peine de faire un historique de nos réflexions.

Bertrand Furic - Jazz(s)RA : ce qui est compliqué aussi c'est que les programmes pédagogiques sont déjà très denses. Par ailleurs, certains étudiants n'ont pas vocation à devenir directeurs. Rappeler le cadre général du travail (conventions collectives, problématiques de management, de direction, de VHSS, de prévention des risques...) dans les cursus est indispensable, ensuite il faut qu'ils creusent.

Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : je vous propose de faire une synthèse de l'ensemble des échanges et des travaux menés depuis 2024, et de consacrer notre prochaine réunion à la partager et à reposer notre cadre de travail (sens, objectifs...).

Pierre Desmaret - FO : dans le volet audiovisuel, obligation pour les équipes d'être formées sur les VHSS. Ces formations n'atteignent peut-être pas les objectifs initiaux en matière de VHSS mais elles ouvrent au dialogue social. C'est peut-être la question qui se pose avec les étudiants : comment peut-on aider à ce que des discussions sur ces questions puissent avoir lieu. Les VHSS sont un vrai problème dans les établissements, d'autant plus qu'ils ne savent pas forcément comment le gérer ce qui génère des risques psychosociaux.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : les risques psychosociaux (RPS) sont peut-être une autre thématique à ouvrir, à décider quand on aura finalisé la séquence sur le travail illégal ?

Fanny Dechenaud - Afdas : pour information, lancement d'une clinique contributive du travail culturel, un projet de recherche-action imaginé par ALBA International et Thalie Santé et porté par différents partenaires dont l'Afdas, qui repose sur une approche participative et concrète fondée sur le partage d'expériences et la co-construction de solutions à partir des réalités du travail.

3 cliniques en France :

- En Occitanie : santé mentale
- En Auvergne-Rhône-Alpes : troubles musculo-squelettiques
- En Île-de-France : addictions aux substances psychoactives (SPA)

Entreprises, salariés patients-experts, professionnels de santé, chercheurs et représentants sociaux sont réunis pour travailler sur ces questions de santé au travail dans nos industries culturelles et créatives. Je participe au groupe de travail en tant que représentante de l'Afdas pour Auvergne-Rhône-Alpes.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : la première journée aura lieu le 6 mars à France Travail.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : à noter aussi, la parution du premier guide en français dédié à la santé mentale dans le spectacle vivant, *Tournées et santé mentale*, aux éditions du Centre national de la musique. Plus d'informations [ici](#).

Amélie Guillermet - SMA / Grand Bureau : il y a aussi des personnes très intéressantes qui travaillent sur les VHSS chez Audiens, notamment Nadia Bouvard et Agnès Giangrande.

Fanny Dechenaud - Afdas : la question, c'est quelle bataille veut-on mener au sein des établissements. Si la question c'est d'aller vers ce qui manque, dans ce cas il faut avoir des retours de jeunes diplômés. Mais on pourrait aussi aller vers plein de sujets.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : une fois qu'on aura nos problématiques, on pourra solliciter les établissements et/ou les étudiants, mais la priorité me semble être de retracer l'historique de nos échanges pour clarifier nos objectifs.

Marie-Laurence Sakaël - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : pour information, l'agence coorganise avec le [CND Centre national de la danse](#), en complicité avec Linda Hayford, artiste associée au CND et co-directrice du CCN de Rennes et de Bretagne, une journée "Parentalité" le 19 mars au CND. Comment concilier maternité, parentalité et vie professionnelle dans le spectacle vivant, avec un focus sur les dispositifs existants et sur la programmation et l'accueil d'artistes parents de jeunes enfants > [programme détaillé](#).

Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : autre information sur le projet SanTé des Artistes du Spectacle vivant (STARS), porté par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs

(psychologues du travail, ergonomes et sociologues). Ce projet de recherche vise à identifier les facteurs spécifiques de la construction de la santé des artistes du spectacle vivant. L'équipe du Projet STARS organise une [journée d'étude le 21 avril](#) à la Maison Internationale des Langues et des Cultures à Lyon consacrée au thème « Le spectacle vivant nous rend-il vivant ? » : présentations scientifiques, table ronde avec les structures accompagnées dans le cadre du projet STARS, ateliers réflexifs sur les innovations en prévention.

La prochaine réunion du GT Emploi & Formation est fixée au mardi 31 mars de 10h à 12h, et aura pour ordre du jour de remettre un cadre à ce projet. Un historique des échanges vous sera fourni d'ici là.

Pierre Desmaret - FO : pour information, on mène un travail avec le ministère sur les Centres dramatiques nationaux (CDN), et plus particulièrement sur l'examen des lettres de cadrage sur les directions.